



ARRETE INTERMINISTERIEL

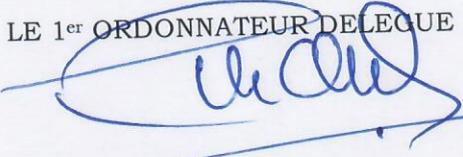
ANNEE 2024 N° ⁶⁴³ /MEF/MDGL/DC/SGM/DGB/DSIPP/SSIPP ¹⁰⁷⁷⁵⁶⁶²⁴

SOMMAIRE :

Nomination des régisseurs secondaires dans les Préfectures

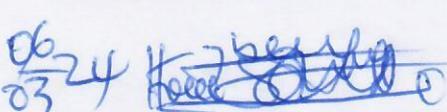
VU
LE DIRECTEUR GENERAL DU
BUDGET

LE 1^{er} ORDONNATEUR DELEGUE


Rodrigue S. CHAOU

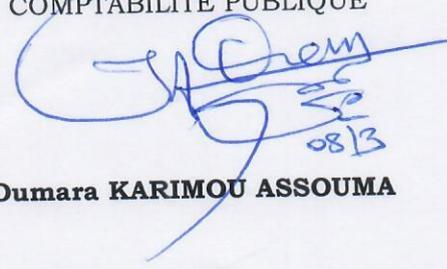
VU

LE DIRECTEUR NATIONAL DU
CONTROLE FINANCIER

^{06/24}
⁰³ 
Aristide Aboyi EDAH SOHOU

VU

LE DIRECTEUR GENERAL
DU TRESOR ET DE LA
COMPTABILITE PUBLIQUE


Oumara KARIMOU ASSOUMA

- LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,
- LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DE
LA GOUVERNANCE LOCALE.

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi 2019-040 du 07 novembre 2019 ; ✓
- vu** la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ; ✓
- vu** la loi organique n°2013-14 du 27 septembre 2013, relative aux lois de finances ; ✓
- vu** la loi n° 2023-01 du 20 décembre 2023, portant loi de finances pour la gestion 2024 ; ✓
- vu** le décret n°2021-401 du 28 juillet 2021, fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 ; ✓
- vu** le décret n°2023-507 du 10 octobre 2023, portant composition du Gouvernement ; ✓
- vu** le décret n°2014-571 du 07 octobre 2014, portant règlement général sur la comptabilité publique ; ✓
- vu** le décret n°2023-357 du 12 juillet 2023, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ; ✓
- vu** le décret n°2022-111 du 16 février 2022, portant attributions du préfet, organisation et fonctionnement des départements ; ✓
- vu** le décret n°2022-605 du 02 novembre 2022, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale ; ✓
- vu** l'arrêté n°845/MEF/CAB/SGM/DGB/DEB/SOCA du 03 juin 2009, portant mesures de réduction des régies et limitation des ordres de paiement ; ✓
- vu** l'arrêté n°3473-c/MEF /DC / SGM / DGTC / DNCF / DGB / DCETP/DSIPP/197SGG23 du 06 décembre 2023, portant conditions de mise en place des régies et critères de nomination des agents comptables, des régisseurs et des assistants régisseurs ; ✓
- vu** l'arrêté 2024 n° ⁶⁴² /MEF/DC/SGM/DGB/DSIPP/SSIPP ¹⁰⁷⁷⁵⁶⁶²⁴ du ^{20/03/24}, portant création des régies secondaires dans les Préfectures ; ✓
- vu** la lettre n°028-c/MEF/DC/SGM/DGB/DPPSB/SPSB du 04 janvier 2024, portant notification de la répartition des crédits ouverts au budget de l'Etat, gestion 2024, signée du Ministre de l'Economie et des Finances ; ✓
- vu** la lettre n°032/MDGL/SP-c du 23 février 2024, relative à la demande de nomination des régisseurs secondaires dans les Préfectures, signée du Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale ; ✓

Considérant les nécessités de service, ✓

ARRETEMENT

Article 1^{er} : Sont nommés aux postes de régisseurs secondaires d'avances pour gérer les dépenses relatives aux missions, carburants, lubrifiants et menues dépenses des

Préfectures et des Structures déconcentrées des Ministères et Institutions de l'Etat, les cadres dont les noms suivent :

PREFECTURES	NOMS ET PRENOMS	MATRICULES	CORPS / GRADE
ABOMEY (ZOU)	ADIHA Sébastien	31 088	Contrôleur des Services financiers, B1-04
ALLADA (ATLANTIQUE)	AHANTO Daniel	118 444	Attaché des Services financiers, A3-03
APLAHOUE (COUFFO)	KOTAKO Rosaline	104 952	Contrôleur des Services financiers, B3-03
COTONOU (LITTORAL)	AFFOSSOGBE Dagbémabou Martial Thierry	106 183	Attaché des Services financiers, A3-03
DASSA-ZOUME (COLLINES)	AMOUSSOU Vinakpon Grégoire	50 333	Attaché des Services financiers, A3-08
DJOUGOU (DONGA)	ABARO Orou Issifou	106371	Contrôleur des Services financiers, B3-03
KANDI (ALIBORI)	OLOUKOU Oluwafémi Landry	118 486	Attaché des Services financiers, A3-03
LOKOSSA (MONO)	DADAVODOUN Julien	72 398	Administrateur des Services financiers, A1-06
NATITINGOU (ATACORA)	DARI Kérékoua Ernest	83 095	Administrateur (gestion financière des collectivités locales), A1-07
PARAKOU (BORGOU)	IDRISSOU MAMA Ouzérou	106 377	Contrôleur des Services financiers, B3-03
POBE (PLATEAU)	TOHOUN Sossou Ernest	92 888	Contrôleur des Services financiers, B3-03
PORTO-NOVO (OUEME)	AVALIGBE Justine épouse VODOUNNON	102 894	Attachée des Services financiers, A3-05

Article 2 : Avant leur entrée en fonction, les régisseurs secondaires d'avances sont astreints à la prestation de serment devant un tribunal de première instance, à moins qu'ils aient déjà satisfait à cette obligation.

Article 3 : Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature et sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Cotonou, le 20 MARS 2024



Raphaël AKOTEGNON

Ministre de la décentralisation et de la Gouvernance locale



Romuald WADAGNI

Ministre d'Etat